

# L'enseignement secondaire dans les zones de basse densité en France et en Allemagne : étude de la répartition des établissements scolaires dans les petits centres et les espaces ruraux isolés

AUTEUR·E·S

Antoine LAPORTE,  
Hélène MATHIAN

## RÉSUMÉ

Cette communication vise à décrire les conditions de répartition des établissements scolaires dans les contextes de basse densité en France et en Allemagne. Cette recherche est évidemment empirique, car elle travaille à mettre en évidence un tableau récent de l'équipement en enseignement secondaire dans des États à la population vieillissante. Le fait que dans les deux pays s'observent des contrastes entre métropoles où les jeunes sont nombreux et des situations de déclin démographique dans les centres modestes par vieillissement rapide pose la question de la capacité des deux États à conserver de nombreux établissements partout sur le territoire, y compris dans les zones peu denses. La recherche est également méthodologique. Dans le domaine de l'éducation, les recherches quantitatives aux échelles nationales sont rares tout comme les entreprises de comparaison. L'ambition de la recherche est de pouvoir utiliser des indicateurs semblables pour proposer une observation continue du territoire sur les deux pays et sa couverture en services éducatifs.

## MOTS CLÉS

Allemagne, France, éducation, service public, division urbain-rural, densité

## ABSTRACT

This paper aims to describe the location conditions of schools in low-density contexts in France and Germany. At first, this study has an empirical ambition, as it seeks to detail the equipment in both countries with secondary schools. It is particularly accurate in countries where the population is aging. As a matter of fact, contrasts can be observed in France and in Germany between metropolises where young people constitute a large part of the population and smaller and often shrinking towns. Consequently, the capacity of the public sphere to maintain many schools throughout the territory and especially in low-populated areas must be questioned. This research is also methodological. In the education sector, only few quantitative studies are launched at national scale or with international comparisons. Our ambition is to use common indicators to propose a continuous observation of both countries and its education service coverage.

## KEYWORDS

Germany, France, Education, Public service, Urban-rural division, Density

## INTRODUCTION

Cette communication a pour objectif de confronter l'encadrement du territoire par l'enseignement secondaire en France et en Allemagne afin d'observer les comportements de leurs maillages du territoire dans les plus petits centres et dans les zones à la densité démographique la plus basse. Elle cherche à interroger la manière dont les deux pays gèrent les différentiels de densité de population jeune qui façonnent leurs territoires et à mettre en évidence d'éventuels écarts régionaux.

La thématique abordée est au cœur de deux questions vives dans la gestion territoriale de l'Allemagne et de la France. La première concerne la pérennité d'une répartition régulière des services publics sur le territoire par l'État, dans un contexte de crise structurelle des finances publiques. Le maintien des services publics constitue d'ailleurs un des éléments d'inquiétude les plus importants, notamment en France, chez les élus locaux comme lors de mouvements plus spontanés à l'exemple des « gilets jaunes ». Le deuxième phénomène impactant les deux États et la manière dont les services publics se répartissent est évidemment celui

d'une baisse du nombre de jeunes dans les sociétés françaises et surtout allemandes et d'un vieillissement accéléré des zones les moins denses et des centres les moins bien dotés, conduisant à des phénomènes de rétraction de centres petits ou moyens (Cauchi-Duval *et al.*, 2017).

L'intérêt du secteur éducatif parmi tous les services publics, peu ou prou en prise avec les mêmes problématiques territoriales, tient aux besoins spécifiques et évidents d'accès quotidien à la scolarisation pour une population à la fois très peu mobile et présente sur l'ensemble du territoire, même en effectifs limités. Notre communication s'intéresse en particulier aux établissements du second degré (collèges et lycées en France, établissements du *Sekundärbereich* en Allemagne), pour lesquels la question de l'accessibilité est redoublée par le fait qu'il s'agit de services requérant un nombre d'élèves bien supérieur à celui attendu pour l'ouverture d'une école primaire.

## 1. DES SERVICES PUBLICS DE L'ÉDUCATION EN TENSION ET INTÉRÊTS EMPIRIQUES DE LA COMPARAISON

La question sensible de la disparition des services publics a nourri une littérature importante tant en Allemagne qu'en France. Elle reflète des évolutions intrinsèques récentes et communes aux deux États comme le recours plus généralement à des économies d'échelle ou la délégation de certaines fonctions au secteur privé. Le domaine éducatif, bien que faisant *a priori* partie des plus régaliens, n'échappe pas à cette évolution. La fermeture d'écoles primaires a d'ailleurs été massive dans les deux pays (-19% en France sur la période 1980-2010; jusqu'à -40% dans certains *Länder* allemands). Par contre, le phénomène semble encore absent ou marginal pour ce qui concerne l'enseignement secondaire.

Les deux États font face aux mêmes dilemmes territoriaux. De plus en plus, la littérature scientifique assimile les petites et moyennes villes aux problématiques rurales, afin d'interroger ce qu'on nomme en Allemagne la « périclisation », pour désigner des effets conjoints de marginalisation socio-économique et de rétraction démographique dans les espaces situés hors et/ou loin des grands centres (Kühn, 2015; Wolff *et al.*, 2013). La clé de lecture tend cependant à différer entre les deux États. En Allemagne, le moment de référence est celui de la réunification, associée à une libéralisation très rapide, voire brutale, des services publics dans la partie orientale du pays, par ailleurs structurellement plus rurale. Côté français, les niveaux de densité mesurés dans certains espaces reculés (sud des Alpes, massifs les plus élevés du Massif central, Corse) sont à l'évidence bien plus faibles que ce qui peut être mesuré en Allemagne. Ce sont donc davantage des questions relatives aux conditions d'accessibilité aux services et à l'opportunité de les conserver qui sont soulevées (Jouan, 2015; Alpe & Barthes, 2014).

Au-delà des questions méthodologiques qui se poseraient pour n'importe quelle comparaison internationale, rapprocher France et Allemagne a plusieurs intérêts. Tout d'abord, si les systèmes scolaires sont structurés de manière très différente, en particulier pour le niveau secondaire, il n'en reste pas moins que la sphère publique y est prépondérante et le souci des institutions publiques pour une couverture continue du territoire y est constant. D'autre part, dans les deux cas, les écarts entre grandes villes et zones rurales reculées y sont perçus comme grandissants, à la fois en termes de répartition des générations jeunes et âgées et en termes socio-économiques. Cette opposition entre grands centres ou métropoles et les autres parties du territoire est à lire, côté allemand, comme une invitation à réinterroger une classique lecture est-ouest des écarts régionaux. Autre différence notable entre les deux États, la manière dont l'éducation est organisée. En France, l'éducation constitue un secteur à l'organisation centralisée, régi par des administrations déconcentrées – les rectorats – mais qui met en place un système uniforme de par les programmes scolaires, la forme des examens et l'éventail des compétences acquises par les élèves. En Allemagne, en revanche, l'éducation est prise en charge par les *Länder*, qui ont des compétences très élargies dans l'organisation des cursus et le recrutement des personnels.

Un souci commun dans les deux États pour le service public de l'éducation tout comme une divergence dans l'organisation de l'institution nous amène à poser trois hypothèses à tester :

- le présupposé qu'il y aurait moins d'inégalités entre régions dans la répartition des établissements en France qu'en Allemagne ;
- le présupposé, concernant l'Allemagne, que la division entre anciens et nouveaux *Länder* ne permet pas de décrire tous les contrastes en termes d'accès à des services de base ;
- le présupposé que, malgré des zones de basses densités de jeunes, on observe une continuité du maillage du territoire en établissements scolaires dans les deux États.

La confirmation ou l'infirmité de ces hypothèses permettront de mettre en évidence des insuffisances du maillage en établissements dans les zones de basse densité ou au contraire un suréquipement dont on pourra se demander s'il s'agit de la conséquence de phénomènes de rétraction démographique.

## 2. MÉTHODOLOGIE : L'ANALYSE COMPARATIVE DE DONNÉES À L'ÉCHELLE NATIONALE

Dans le domaine éducatif, la littérature insiste en général sur la difficulté de comparer des contextes nationaux forcément particuliers. Souvent, elle se contente, dans le domaine des études sur le supranational, d'analyser les résultats et les réponses à des tests normalisés comme le programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) réalisé sous l'égide de l'OCDE. Les données à l'échelle européenne fournies par des organismes de type EUROSTAT sont par ailleurs assez pauvres en indicateurs communs à l'ensemble des membres de l'Union européenne.

Cette communication vise à explorer ces échelles nationales de couverture en services publics, à la fois dans une perspective de description du phénomène comme de développement d'une méthodologie spécifique. La comparaison internationale s'avère particulièrement motivante, car elle permet de mettre en perspective l'accès aux sources et de confronter des indicateurs statistiques consolidés dans des contextes différents.

À ce stade, il est en effet impossible de proposer une analyse diachronique qui serait indispensable pour toute analyse de processus, telle la rétraction urbaine ou d'un maillage en services. Cela est dû à la difficulté, surtout côté français, à trouver des bases de données exhaustives et libres, avec les lieux d'implantation des établissements et leur taille, avant 2010. Ainsi, nous proposons ici davantage une photographie de la géographie des établissements dans les deux pays. Les éventuelles sous-dotations ou surdotations en établissements pourront par la suite être interprétées comme des conséquences ou non de phénomènes de rétraction.

La collecte statistique est plutôt meilleure pour la France quant à l'étude de la répartition des jeunes ainsi que celle des établissements, pour lesquels on trouve des bases géoréférencées en ligne, mais qui sont inaccessibles pour des périodes passées, même relativement récentes. Cela rend l'étude d'un processus très difficile. En Allemagne, la collecte statistique s'opère pour chacun des *Länder* sur des tableaux résumant la géographie des établissements à l'échelle communale et avec une profondeur historique plus importante qu'en France (remontant jusqu'en 2005 environ). À l'inverse, les sources démographiques disponibles pour les tranches d'âge les plus jeunes sont moins fines qu'en France. La comparaison entre les deux pays doit aussi intégrer la dissociation des deux systèmes scolaires avec d'un côté, en France, un collège unique et des lycées souvent polyvalents et, en Allemagne, une pluralité d'établissements spécialisés.

Sur le plan statistique, la configuration administrative dans les deux États pousse à ne pas utiliser *a priori* les limites communales bien que, dans les deux cas, on ait une vision complète du nombre d'établissements à ce niveau de maillage. Seulement, les récentes réformes au niveau local des découpages administratifs en France, avec l'émergence des « communes nouvelles », rend l'utilisation des statistiques communales plus hasardeuses pour rendre compte de contextes démographiques très localisés et créent des contrastes statistiques un peu artificiels entre les régions aux communes de grande taille, qui passeraient pour surdotées, alors que les zones aux communes de taille modeste apparaîtraient sous-dotées. En Allemagne, la surface des communes, bien plus étendue qu'en France, connaît surtout d'immenses contrastes régionaux, entraînant le même type de biais statistiques. Nous nous proposons donc de nous affranchir des maillages en utilisant une base de données géoréférencée des établissements (ou *via* leur assignation à des communes ou des quartiers dans le cas allemand) et en leur attribuant une valeur correspondant à la densité démographique dans leur environnement calculée à partir de recensements sur carroyage avec une grille aux carreaux d'1 km sur 1 km. Utiliser la densité permet aussi d'approcher les divisions urbain / rural et celles entre petits centres et grands centres (la densité augmentant à mesure qu'on s'élève dans la hiérarchie urbaine). En effet, ces divisions varient entre les deux États et aucune définition fondée sur un maillage (par exemple, les unités urbaines de l'Insee en France) ne fait l'unanimité.

## 3. PREMIERS RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENTS CONCLUSIFS

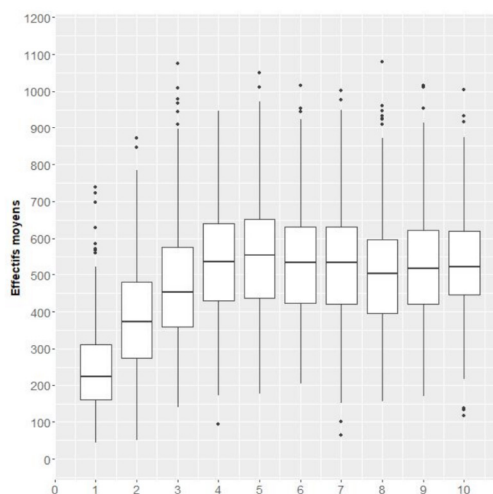
Au moment de la rédaction de ce texte, les traitements n'ont pas encore été opérés pour l'Allemagne et donc il n'est pas encore possible de conclure à des résultats concernant une comparaison des géographies des établissements dans les deux pays. En revanche, un travail exploratoire plus avancé pour la France a permis de montrer :

- pour la moitié environ des établissements situés dans les contextes les moins denses démographiquement, une tendance à avoir de petits établissements et donc une couverture du territoire en établissements supérieure par élève (fig. 1) ;

– des écarts significatifs entre académies dans la taille des établissements, parfois dans des contextes de densité comparables.

Si nos hypothèses sont confirmées, nous pourrions conclure que, malgré des densités parfois basses, il y a jusqu'à l'époque la plus récente maintien des établissements et qu'on évite, dans les deux pays, et malgré une baisse importante de la population dans les plus petits centres, une désertion des établissements scolaires, à la différence d'autres types de service, notamment privés. À l'inverse, si la densité d'établissements s'avère faible dans ces zones, donc si les logiques institutionnelles ont conduit à renoncer à des établissements fréquents sur le territoire, même avec peu d'élèves, nous pourrions conclure que l'éducation participe au processus de rétraction des activités. D'autre part, ce premier travail de comparaison permettra également de souligner si les logiques institutionnelles nationales conduisent à des maillages homogènes ou hétérogènes et si, typiquement, France et Allemagne se distinguent davantage l'une de l'autre que ne le font des régions au sein de leurs propres territoires.

Figure 1. Taille moyenne des collèges en France selon les niveaux de densité dans leurs environnements proches (discretisés par déciles)



Lecture : pour la « boîte à moustaches » la plus à gauche, le décile des collèges situés dans les environnements les 10 % les moins denses présente un effectif médian de 225 élèves et 50 % des établissements y ont entre 160 et 310 élèves.

## RÉFÉRENCES

- Alpe Y., Barthes A., 2014, « Les élèves ruraux face à la stigmatisation de leurs territoires », *Agora débats / jeunesse*, 68(3), p. 7-23.
- Cauchi-Duval N., Cornuau F., Rudolph M., 2017, « La décroissance urbaine en France : les effets cumulatifs du déclin », *Métropolitiques* [en ligne : [www.metropolitiques.eu/La-decroissance-urbaine-en-France-les-effets-cumulatifs-du-declin.html](http://www.metropolitiques.eu/La-decroissance-urbaine-en-France-les-effets-cumulatifs-du-declin.html)].
- Kühn M., 2015, "Peripheralization: Theoretical Concepts Explaining Socio-Spatial Inequalities", *European Planning Studies*, 23(2), p. 367-378.
- Jouan, 2015, *La classe multi-âge d'hier à aujourd'hui : archaïsme ou école de demain ?*, Issy-les-Moulineaux, ESF éditeur.
- Wolff M., Fol S., Roth H., Cunningham-Sabot E., 2013, « *Shrinking cities*, villes en décroissance : une mesure du phénomène en France », *Cybergeo*, n° 661 [en ligne : [www.journals.openedition.org/cybergeo/26136](http://www.journals.openedition.org/cybergeo/26136)].

## LES AUTEUR-E-S

**Antoine Laporte**

ENS de Lyon – EVS

[antoine.laporte@ens-lyon.fr](mailto:antoine.laporte@ens-lyon.fr)

**Hélène Mathian**

ENS de Lyon – EVS

[helene.mathian@ens-lyon.fr](mailto:helene.mathian@ens-lyon.fr)